

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

Rivesaltes a été un camp d'internement(s), jamais de concentration ni d'extermination. Mais, en août 1942, une partie du camp devint «Centre national de Rassemblement des Israélites». De Rivesaltes, 2289 juifs étrangers seront déportés vers Auschwitz-Birkenau, via Drancy.

Je me suis rendu à Auschwitz le 27 novembre 2002. Cette expérience fut si prégnante que je souhaite la partager avec vous.

10 heures, aéroport de Cracovie : un ciel de plomb pèse sur nos têtes. Tout est du même gris que sur les photos. J'ai souvent été frappé par l'irréalité presque indécente des photos en couleur. Le ciel ne peut pas être bleu sur Auschwitz.

La route traverse une forêt de bouleaux. *Birken* en allemand. *Birkenau*, le pré des bouleaux...

Brusquement, devant nous, le bâtiment d'entrée d'Auschwitz II Birkenau, le camp d'extermination. La réalité se superpose à l'image si connue : pas une preuve, inutile en ce qui me concerne, un effroi, le début de l'horreur.

A l'intérieur, une amie rescapée nous parle de ce qu'elle a vécu, ici même, il y a plus de 60 ans, il y a quelques années, hier. Elle nous dit tout ce qui est absent aujourd'hui : le bruit, le bruit incessant, les trains, les hurlements, les gueulées nazies, la foule, la boue. Rien à voir avec l'herbe verte d'aujourd'hui.

Le reste est là. Les barbelés. Les miradors. La voie de chemin de fer, la plateforme de débarquement où s'opérait la sélection entre la chambre à gaz et le travail, entre la mort immédiate et la mort différée. Les baraques avec les grabats à trois étages.

Ce qui frappe immédiatement : l'immensité du camp. On n'en voit pas les limites. Des baraques qui n'existent plus restent les cheminées en brique. A perte de vue.

(Des classes d'adolescents locaux passent. Ils ont l'air en course d'école. Ils courent, ils rient. Pas de jugement. Ne pas se dire qu'ils réagissent bêtement. Se dire qu'ils réagissent. Le plus important est qu'ils soient là, qu'ils voient).

Nous marchons jusqu'au lieu redouté : le vestiaire, la chambre à gaz au plafond écroulé, les ruines des crématoires. Je quitte le groupe. Besoin d'un moment de solitude, de recueillement. Devant les stèles, au plus fort de la douleur, d'un coup, le ciel se déchire, le soleil apparaît. Quelques secondes. Le ciel se referme, le soleil disparaît. L'émotion me submerge.

L'après-midi, visite d'Auschwitz I, le camp de concentration avec le portail surmonté de l'inscription « Arbeit macht frei », transformé en Musée. Musée de la mémoire par essence. Accumulations d'objets personnels : lunettes, blaireaux, cuvettes, valises, peignes, chaussures. Derrière chaque objet apparaît une personne, l'amoncellement dit l'ampleur du crime. Le regard professionnel me permet de contenir le trouble, de me protéger. Jusqu'aux amas de cheveux. Ce ne sont plus des objets. Ce sont des parties du corps humain, ce sont des êtres humains. Pour la première fois de la journée, la rencontre avec les victimes disparues est réelle. Physique. L'émotion me submerge à nouveau. Pourquoi être si pudique avec les mots ? Pourquoi ne pas dire que je pleure, tout simplement ?

Dehors, la nuit est tombée.

Cette première expérience avec un lieu de mémoire m'a conforté dans la nécessité absolue de les conserver. Comme preuves, évidemment, pour confondre toutes les négations mais aussi, mais surtout, pour les inscrire dans la mémoire collective, pour les transmettre aux nouvelles générations et les informer sur le(ur) passé afin qu'elles le connaissent. Afin qu'elles ne le reproduisent pas. Afin qu'elles se rendent compte qu'il n'y a pas de fatalité à l'horreur et que toutes les luttes contre l'injustice, toutes les résistances valent la peine. La visite de ces lieux désaffectés l'atteste.

Nous parlons souvent du devoir de mémoire. Ne devrions-nous pas parler de droit à la mémoire ? Ce droit, nous le devons aux victimes. Le refus d'oublier, c'est avant tout le refus d'oublier les victimes.

Un rêve en guise de conclusion ? Qu'à force de conserver ces lieux de mémoire comme témoins et comme outils de connaissances, personne n'ose plus construire de camps où des êtres humains confinent des êtres humains qu'ils marquent du sceau de la différence.

Bien à vous.



Roger Mayou

Genève, août 2015

Cette lettre est issue des « Lettres de Rivesaltes ».
Un projet initié par l'artiste Anne-Laure Boyer
pour le Mémorial du camp de Rivesaltes
dans le cadre de son inauguration.

Les lettres y ont été exposées d'octobre 2015 à juin 2016.

La diffusion et la reproduction de cette lettre
sont soumises à l'autorisation expresse de son auteur
et de l'artiste.

Si vous souhaitez engager
une correspondance avec l'auteur de cette lettre,
rendez-vous dans la rubrique
«correspondre avec les auteurs» sur le site du projet.

www.lettresderivesaltes.com